

Missak Manouchian & l'affiche rouge : « avaient écrit sous vos photos Morts pour la France » (Léo Ferré)

À l'issue du procès des résistants FTP-MOI 23 « *terroristes* » sont condamnés à mort. Seul un dénommé Gustav Migatulski se voit infliger une peine de prison. Poursuivi pour des attaques à main armée et non pour « *terrorisme* », il sera remis aux autorités françaises. Golda Bancic, la femme du groupe Manouchian, est également condamnée à la peine capitale, mais les Allemands n'exécuteront aucune femme condamnée à mort en France pendant l'occupation : Bancic est déportée en Allemagne où elle sera décapitée le 10 mai.

Avant la fin du délai pour déposer un recours en grâce, les résistants sont fusillés le 21 février, dans la clairière du Mont-Valérien, à Suresnes. Rien d'étonnant à ce que les militaires allemands en France n'aient pas attendu puisque, depuis le décret du 8 février 1944, le haut-commandement de l'armée de terre (OKH) permet aux tribunaux militaires de procéder immédiatement à l'exécution des peines de mort prononcées sans attendre la confirmation.

La propagande de l'après-guerre a souvent voulu mettre en exergue la férocité nazie en racontant que les fusillés étaient massacrés par des SS armés de mitrailleuses. Or un sous-officier allemand, Clément Ruther, a pris trois photos de la fusillade des FTP-MOI de Manouchian. On y voit 40 soldats allemands d'un bataillon de sécurité du MBF (sur deux rangs, le premier étant accroupi) qui font face aux FTP. Un médecin et l'aumônier Stock sont présents. Clément Ruther raconte : « *Au fort, dans une fosse, ils sont tous fusillés, quatre par quatre, par un détachement de la Wehrmacht. Ils sont liés à des poteaux les yeux bandés. Aux*

*quatre suivants, ces mêmes bandeaux, qu'ils soient plein de sang ou non, sont rattachés (...) Un homme de presque 50 ans donne encore un signe de vie après la fusillade (probablement **Armenak Manoukian**, le plus âgé des résistants). Alors un officier lui donne le coup de grâce avec son pistolet. (...) Les fusillés sont mis sur place dans des cercueils. Nous avons ensuite accompagné le convoi jusqu'au cimetière où ils furent inhumés... ».*

Inhumés au cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine

Contrairement à une autre légende destinée à souligner la cruauté sans limite des Allemands, les fusillés **ne sont pas jetés** dans une fosse commune. Les fossoyeurs de la ville de Paris, **réquisitionnés par les autorités allemandes**, sont chargés d'inhumer les morts dans le cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine dans des tombes individuelles anonymes. Toutefois, les livres des conservateurs du cimetière indiquent **la division et le numéro de chaque tombe, précisant le nom et le prénom du résistant qui y repose. Les FTP-MOI sont d'abord enterrés au nord du cimetière aux côtés d'autres résistants et otages fusillés** par les Allemands. Après la guerre, 828 corps de résistants et d'otages, dont les **22 membres du groupe Manouchian**, sont exhumés pour être regroupés au sud du cimetière dans un carré des fusillés entretenus par le **Souvenir français**.

Aujourd'hui, il est possible de se recueillir sur les tombes de chacun des 22 résistants. Elles sont nominatives et sur celle de Missak Manouchian a été érigé un buste en bronze. Son épouse, Mélinée, décédée en 1989, est inhumée à ses côtés. **Le 21 février prochain, Missak et Mélinée entreront, ensemble, au Panthéon.**

sources : JP D., <https://theatrum-belli.com/les-resistants-du-groupe-manouchian/> ,
Louis Aragon -Léo Ferré disque Barclay